



Exploitation forestière en forte pente : enjeux de massification et contractualisation



JOURNEE DES ELUS DU 17 OCTOBRE 2016

MOBILISATION DES BOIS

Les difficultés d'exploitation en montagne

- **Compétence et risque ; saisonnalité ; coût du matériel**
 - Le travail en montagne nécessite toujours des opérateurs très compétents, qui seront toujours plus exposés qu'en plaine (dangers liés à la pente, à la co-activité, à la météo de montagne)
 - Les coûts seront toujours plus élevés qu'en plaine (productivité plus faible, le matériel et les hommes sont spécifiques, plus sollicités, les intempéries entraînent plus de jours d'arrêt)
 - Existence et entretien de la desserte, attention à porter aux sols
 - Calendriers et zonages contraints (météo, protections environnementales, autres usages de la forêt)



PENTES DE 30% A 70 %

- Des chantiers caractérisés selon les modes d'exploitation actuellement envisageables :
 - bûcheronnage manuel
 - Pistes espacées de 100 m maxi : débardage au skidder double treuil
 - Pistes espacées de 100 m à 600 m maxi : débardage au petit câble mât. Capacité des charges limitée à environ 2 t.
 - abattage mécanisé
 - débardage par câble

Chantiers :

Exploitation
mécanisée avec treuil
synchronisé

- Pente de 40 à 60 % :
chantier facile
- Pente de 60 à 70 % :
chantier difficile
- Coût : 28 à 32 € m³



Des matériels spécifiques

- Chassis renforcé pour l'abatteuse et le porteur
- Ancrage par treuil hydrostatique
- Stabilité et adhérence assurées par 4 bogies équipés de relevage
- Pas de tri sur coupe pour gagner en productivité ; un second porteur pour reprendre les produits et assurer les tris



PENTES DE 30% A 70 % - câble mât

- **Pistes espacées de 400 m à 900 m maxi : débardage au câble mât de grosse capacité**
- La charge peut atteindre les 4 - 5 t selon le chariot, le câble porteur et la configuration du terrain.



PENTES DE 30% A 70 % - câble long



- **Pistes espacées de 600 m à 1 500 m maxi : débardage au câble long**
- Au-delà de 900 m d'interpiste, seul le câble long peut intervenir, ou l'hélicoptère.
- L'hélicoptère, outre son coût important, nécessite des conditions de chantier très particulières (pas de tri des produits, préparation des charges au préalable, grosse place de dépôt pour assurer des rotations très rapides)



Comparaison économique des différents modes d'exploitation

Machine	Abattage manuel + skidder	Abattage mécanisé (machine spécialisée) + porteur treuillé avec reprise	Abattage manuel + câble mât avec reprise	Abattage manuel + câble long avec reprise
Coût d'exploitation moyen (5€ reprise)	25€/m3 (± 5€/m3)	30€/m3 (± 5€/m3)	48€/m3 (± 10€/m3)	60€/m3 (± 10€/m3)
Coût d'achat moyen	150 000 € à 270 000 € HT	1 000 000 € HT	510 000€ à 700 000 € HT	550 000€ HT
Volume de prélèvement	10 000 m3/an	17 500 m3/an	9 000 m3/an	5 000 m3/an
Contraintes		Résineux, pas de TGB, > 100 m3/ha	> 100 – 150 m3/ha	

Dans le cas d'un abattage manuel débardé au skidder, il est nécessaire d'y ajouter le coût de création des dessertes qui peut devenir important: 10 à 35€/ml de piste à skidder selon la difficulté des travaux à effectuer.

Enjeux techniques et financiers

- Le **coût du matériel** nécessite une organisation des chantiers optimisée :
 - = Minimiser les déplacements et les temps non travaillés
 - = Gérer la saisonnalité
 - = Une planification annuelle précise
 - = Garder ce type de matériel pour les zones de pente
 - = Une visibilité pluriannuelle
- L'enjeu de vente et de sylviculture doit justifier l'effort fait
- Majorité BI-BE mais BO et canter présent dans les coupes à valoriser
- Une équipe dédiée :
 - Connaissance des limites de la machine et sécurité
 - Compétences
 - Une autonomie laissée dans le choix in fine des prélèvements pour des raisons de sécurité



Objectif communes forestières-ONF

- Constituer un porte feuille de coupe permettant à un opérateur l'acquisition du matériel
- 3 ans de planning (matériel amorti sur 8 ans)
- Objectif de 45 000 m³ (15 000 m³ par an)
- Au moins 80 % doivent être apportés par la forêt publique (52 000 m³)
 - Étude menée sur les Hautes Pyrénées avec l'ONF, comité technique Sebso/scieurs, sur les coupes les plus adaptées et les volumes attendus

Objectif communes forestières-ONF

- **Engager acheteurs/propriétaires/ETF sur 3 ans minimum pour la réalisation**
 - Prix pour le propriétaire
 - Prix pour l'acheteur
 - Rémunération du travail d'exploitation
 - Amortissement du matériel
- **Gains attendus**
 - Remise en sylviculture de zone laissées de côté (notamment FFN)
 - Relocalisation de compétences ETF
 - Amélioration des rendements y compris pour le câble
 - Filières renforcées

Le schéma mis en place dans les Hautes Pyrénées

- **1) Coupes identifiées pour 45 000 m³ sur 3 ans (15000m³ par an)**
- **2) Un appel à projet réalisé par l'ONF, pour de l'exploitation groupée, avec des clauses techniques strictes, sur 3 ans**
- **3) l'AMI dynamic bois de l'Ademe permet aujourd'hui de contribuer à financer le matériel dédié**
 - Pic en'bois, porté par le Pays des Gaves pour le compte des 3 pays de montagne du département



S'organiser ensemble :



...Pour mieux gérer les travaux en forêt

- Organiser et rentabiliser l'entretien de la desserte
- Disposer des outils cartographiques qui mettent en évidence les enjeux
 - ✕ Choix de mode d'exploitation et rationalisation de l'organisation
 - ✕ Mesure de l'impact sur l'environnement
- Définir des calendriers de coupe optimisés
 - ✕ limiter les arrêts de chantier
 - ✕ mobiliser au mieux les moyens matériels et humains sur une période donnée
 - ✕ pouvoir choisir un matériel d'abattage, de débardage, de transport adapté aux enjeux du chantier
- Stabiliser/pérenniser les entreprises de travaux forestiers par la formalisation de contrats cadre



Les enjeux de la contractualisation



- **Contrats « tri partite » acheteurs/ETF/propriétaires représentés par l'ONF**
 - Formalisé dans l'Ami Dynamic par la mise en place d'un comité technique acheteurs/ETF/propriétaires
- **Tenir sur la durée pluri annuelle du contrat : engagement et actualisation des engagements**
 - Une volonté de travail en commun, des intérêts partagés
 - Des acteurs localement implantés
 - Une révision permanente des plannings de coupe
- **Préserver une concurrence**
- **La contractualisation : bois façonné ou bois sur pied**



Se regrouper ...



- Optimiser les chantiers
- Mieux se positionner sur le marché du bois
- Développer des débouchés et consolider des filières